



---

**SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2020**  
Législature 2020 - 2025

**Bureau du Conseil municipal**

Mme Ruth ZWYSSIG-VESTI (PDC), Présidente

Mme Paola DI ROMANO TORRES LEON (Alternative communale), vice-Présidente

M. Roland SUTTER (PLR), 1<sup>er</sup> Secrétaire

Mme Jasmine GAGE (VERT'LIBERAUX), 2<sup>ème</sup> Secrétaire

**Membres du Conseil municipal**

M. Pierre AMBROSETTI (PLR)

Mme Ladan AZARM AZARPEY (PLR)

M. Darius AZARPEY (PLR)

M. Norberto BIRCHLER (PLR)

Mme Christine BOUVIER (PLR)

M. Emmanuel CURTET (PDC)

Mme Chantal DE SENGER (PLR)

M. François FREY (PLR)

Mme Fabienne GAUTIER (PLR)

M. Anthony GIANNASI (PDC)

M. Jean-Marie HAINAUT (PLR)

M. André KAELIN (PDC)

Mme Béatrice LEITNER-RIAT (PDC)

M. Julien LEVY (VERT'LIBERAUX)

M. Marc OBERSON (PDC)

Mme Patricia REYMOND (PLR)

M. Laurent WISLER (Alternative communale)

M. Guy ZWAHLEN (PLR)

M. Stephan ZWETTLER (PLR)

**Membres du Conseil administratif**

M. Marcel GOEHRING (PLR), Maire

M. Philippe THORENS (PDC), Conseiller administratif

Mme Carole LAPAIRE (PLR), Conseillère administrative

---

Conformément à l'article 4 du règlement du Conseil municipal de Collonge-Bellerive, **M. André KAELIN**, en tant que doyen d'âge, officie en qualité de Président du Conseil municipal accompagné par le plus jeune des membres du Conseil municipal, **M. Marc OBERSON** qui remplit la fonction de secrétaire.

**M. KAELIN** ouvre la séance d'installation à 20h00 et annonce qu'il n'y a aucun absent.

Il explique qu'en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, cette séance se déroule à la salle communale, afin de garantir le respect des directives de l'Office fédérale de la santé publique (OFSP) et du Service du médecin cantonal. Il ajoute que l'espace n'étant pas suffisant pour accueillir tout le public, la séance de ce soir est diffusée en direct sur le site internet de la commune.

**M. KAELIN** adresse ensuite quelques mots à l'assemblée.

*« Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, Monsieur le secrétaire de la séance d'installation, Mesdames et Messieurs, Conseillères et Conseillers Municipaux, nouveaux élus ou réélus,*

*C'est avec plaisir, en tant que Doyen d'âge, que je préside à nouveau cette partie du premier Conseil municipal de la législature 2020 - 2025, assisté par notre benjamin M. Marc Oberson, qui officie en tant que secrétaire de séance.*

*J'adresse mes plus vives félicitations et un grand bravo à chacune et à chacun d'entre vous pour votre brillante élection, plus particulièrement aux nouveaux élus. J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi au cours de ces 9 dernières années à siéger en plénière, à travailler en commission ainsi qu'à se réunir en caucus.*



*Aujourd'hui nous siégeons pour la première fois de l'histoire de notre commune à 23 Conseillers municipaux, nous accueillons 9 nouveaux élus et 2 nouveaux groupes et j'espère qu'en fin de législature il y aura aussi peu de défections que dans celle que nous venons de terminer, en effet seul 3 sièges ont changé de titulaires, lors de la précédente 2011-2015 nous avons eu 11 changements.*

*Nous débutons cette nouvelle législature dans des circonstances très particulières à cause du COVID-19 et des mesures sanitaires qu'il impose.*

*Nous nous réunissons dans la salle communale aménagée ad hoc, et non pas dans la salle du Conseil municipal à la mairie, salle récemment modifiée pour nous accueillir à 23. Nous siégeons à distance les uns des autres, avec des procédures adaptées et avec public restreint, mais j'espère que nous retrouverons le plus tôt possible notre salle du Conseil municipal dans l'organisation classique, réunions habituellement suivies d'un moment de rencontre et d'amitié.*

*Cette crise sanitaire puis économique et financière a mis en évidence la fragilité de certains de nos communiens, il faudra que cette assemblée sache trouver des solutions pour leur apporter aide et soutien.*

*Nous aurons ces 5 prochaines années la responsabilité de définir le cadre de vie de notre Commune pour le futur proche et plus lointain, non seulement pour ceux qui nous ont choisis mais pour tous les communiens, les enfants, les adultes, les plus âgés et mêmes pour ceux qui ne sont pas citoyens et qui n'ont pas pu voter.*

*Dans notre belle Commune de Collonge-Bellerive, où il fait si bon vivre, comme on aime à se le répéter, nous devons prendre des décisions responsables, mais aussi généreuses, et rester attentifs à la vie et au quotidien de toute notre population.*

*Des projets nous attendent, il faudra trouver des solutions, afin de les réaliser de façons efficace et pragmatique et, pour cela, il faut que notre Conseil municipal s'organise, c'est le but de cette séance initiale dite d'installation, que nous allons commencer immédiatement.*

*A toutes et à tous, je souhaite 5 ans d'activités intéressantes et productives au service de nos communiens et de Collonge-Bellerive. »*

*Applaudissements.*

1. LECTURE DE L'ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ETAT DU 9 AVRIL 2020 VALIDANT LES ÉLECTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 15 MARS 2020, PUBLIÉ DANS LA FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE (FAO) DU 14 AVRIL 2020

**M. KAELIN** donne la parole à M. Marc OBERSON qui lit l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des Conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'avis officielle (FAO) du 14 avril 2020.

« LE CONSEIL D'ETAT

*Vu les articles 46, alinéa 1, 53, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012 ;*

*vu l'article 77, alinéas 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 ;*

*vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 mars 2020 constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'avis officielle des 20 et 30 mars 2020 ;*

*attendu qu'aucun recours n'est parvenu à la chambre constitutionnelle de la Cour de justice dans le délai légal,*

**ARRÊTE:**

*L'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020, est validée. »*

**M. KAELIN** remercie M. OBERSON.



## 2. PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENTRE LES MAINS DU DOYEN D'ÂGE

**M. KAELIN** invite l'assemblée à se lever et lit la formule de prestation de serment résultant de l'article 8 de la Loi sur l'administration des communes.

*"Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève; d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer."*

**M. KAELIN** prie l'assemblée de se rasseoir.

Il appelle par ordre alphabétique chaque membre du Conseil municipal qui répond par "je le jure" ou " je le promets".

Les membres du Conseil municipal de la législature 2020-2025 prêtent serment à tour de rôle dans l'ordre suivant :

M. Pierre AMBROSETTI, Mme Ladan AZARM AZARPEY, M. Darius AZARPEY, M. Norberto BIRCHLER, Mme Christine BOUVIER, M. Emmanuel CURTET, Mme Chantal DE SENGHER, Mme Paola DI ROMANO TORRES LEON, M. François FREY, Mme Jasmine GAGE, Mme Fabienne GAUTIER, M. Anthony GIANNASI, M. Jean-Marie HAINAUT, Mme Béatrice LEITNER-RIAT, M. Julien LEVY, M. Marc OBERSON, Mme Patricia REYMOND, M. Roland SUTTER, M. Laurent WISLER, M. Guy ZWAHLEN, M. Stephan ZWETTLER, Mme Ruth ZWYSSIG-VESTI.

## 3. ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL (IMMÉDIATEMENT APRÈS SON ÉLECTION LA PRÉSIDENTE OU LE PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL REÇOIT LA PRESTATION DE SERMENT DU DOYEN D'ÂGE)

**M. KAELIN** précise que selon le chapitre 4, article 10 du règlement du Conseil municipal, les élections des membres du bureau du Conseil municipal se fait à bulletin secret et que le Président peut voter lorsqu'il s'agit d'élections.

Il annonce qu'il va être procédé à l'élection de quatre membres du bureau : Président-e, vice-Président-e, 1<sup>er</sup> Secrétaire et 2<sup>ème</sup> Secrétaire.

**M. KAELIN** rappelle l'article 72 du règlement du Conseil municipal relatif aux bulletins et suffrages non valables.

« Sont nuls :

- a) les bulletins contenant toute autre mention que les noms et prénom ;
- b) les suffrages donnés à une personne inéligible ;
- c) les suffrages donnés plus d'une fois à la même personne ;
- d) les bulletins blancs. »

Avant de procéder à ces élections, **M. KAELIN** désigne trois scrutateurs qui procéderont au dépouillement :

- M. Julien LEVY
- M. Laurent WISLER
- M. Darius AZARPEY

Il précise ensuite que les membres de l'administration se chargeront de distribuer et récolter les bulletins.

### Présidence du Conseil municipal

**M. KAELIN** sollicite les propositions des groupes politiques pour le poste de Président-e.

Au nom du groupe PDC, **M. CURTET** propose la candidature de Mme Ruth ZWYSSIG-VESTI.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, **M. KAELIN** passe au vote à bulletin secret.



Il rappelle à l'assemblée d'inscrire le nom du candidat lisiblement, sans autre annotation.

Les bulletins de vote sont distribués, puis recueillis dans l'urne prévue à cet effet.

Une fois le dépouillement terminé, les scrutateurs transmettent le résultat à M. KAELIN.

**M. KAELIN** déclare que sur 23 bulletins distribués, 23 ont été récoltés, dont 22 sont valables ; la majorité absolue est donc de 12. Il donne le détail des voix : 21 voix en faveur de Mme Ruth ZWYSSIG-VESTI, 1 voix en faveur de M. Darius AZARPEY et 1 abstention (bulletin blanc).

**Par 21 voix, Mme Ruth ZWYSSIG-VESTI est élue Présidente du Conseil municipal.**

*Applaudissements en l'honneur de Mme ZWYSSIG-VESTI.*

**M. KAELIN** invite Mme ZWYSSIG-VESTI à le rejoindre. Il prend congé de son rôle de Président et échange sa place avec Mme ZWYSSIG-VESTI.

**Mme ZWYSSIG-VESTI** préside à son tour la séance.

**Mme la Présidente** prie l'assemblée de se lever, afin de procéder à la prestation de serment du doyen d'âge, M. KAELIN. Elle lit la formule de prestation de serment.

**M. KAELIN** répond par « je le promets ».

**Mme la Présidente** invite l'assemblée à se rasseoir, puis prononce le discours suivant.

*« Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, Mesdames, Messieurs, Chers Amis.*

*Ce soir, je suis particulièrement honorée de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à la Présidence du Conseil municipal pour cette première année de nouvelle législature. Merci.*

*Chers Collègues, chers membres du Conseil administratif, réélus ou nouvellement élus, j'aimerais vous féliciter pour votre élection et vous remercier de votre engagement pour le bien de notre Commune.*

*En ces temps de pandémie, nous avons pris conscience que la santé est un bien précieux. Nous avons dû faire l'apprentissage de nouveaux codes sociaux et sommes reconnaissants que, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur, nous pouvons à nouveau œuvrer au bien-être de nos concitoyens.*

*Une des conséquences collatérales de cette crise a été le vide démocratique qui s'en est suivi. Notre commune a eu la chance de pouvoir compter sur un Conseil administratif et une administration communale qui ont été à la hauteur de la situation et qui ont délivré un travail en tout point excellent. Un grand merci à eux.*

*Aujourd'hui la commission ad hoc «COVID-19 agissons pour notre tissu économique et associatif» est lancée. Utilisons-là pour développer, proposer des mesures concrètes afin de faciliter la sortie de la crise sanitaire et de soutenir la reprise des activités économiques et associatives sur notre commune.*

*Permettez-moi encore quelques mots personnels de la «Route Suisse».... Je viens de l'autre bout de la Suisse et je me sens chez moi à Collonge-Bellerive depuis près de 30 ans. Déjà par le passé, je me suis lancée en politique tant dans le « Sarganserland » qu'à Zurich. Si mon engagement à Collonge-Bellerive a pris un peu de temps, la barrière linguistique et mes études en ont constitué les obstacles principaux. Mais à mesure que le temps passe, j'ai ressenti un manque et en conséquence j'ai décidé de relever le défi et de m'engager pour Collonge-Bellerive. Oh tout ne fût pas facile, combien de fois j'ai inversé les chiffres, combien de fois j'ai dû gentiment demander de préciser des phrases afin d'être certaine de bien vous avoir compris.*

*Mais voilà, j'ai grandi dans une famille politisée – mon père au PDC, mon beau-frère au PLR, mon oncle au PS et le virus de la politique ne m'a jamais quittée. Vous pouvez vous imaginer, lors des fêtes de famille, comme les discussions étaient enrichissantes. Ce Conseil municipal sera un peu comme ma famille, raison pour laquelle je me réjouis particulièrement de travailler avec vous.*



*Je souhaite à toutes et à tous la santé et beaucoup de bonheur dans l'engagement pour Collonge-Bellerive. »*

*Applaudissements.*

**M. GOEHRING** offre un bouquet de fleurs à Mme la Présidente.

**M. la Présidente** adresse des remerciements pour le bouquet et pour la préparation de cette séance.

Vice-Présidence du Conseil municipal

**Mme la Présidente** sollicite les propositions des groupes politiques pour le poste de vice-Président-e.

Au nom du groupe Alternative communale, **M. WISLER** propose la candidature de Mme Paola DI ROMANO.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, **Mme la Présidente** passe au vote à bulletin secret.

Elle rappelle à l'assemblée d'inscrire le nom du candidat lisiblement, sans autre annotation.

Les bulletins de vote sont distribués, puis recueillis dans l'urne prévue à cet effet.

Une fois le dépouillement terminé, les scrutateurs transmettent le résultat à Mme la Présidente.

**Mme la Présidente** déclare que sur 23 bulletins distribués, 23 ont été récoltés, dont 21 sont valables ; la majorité absolue est donc de 11. Elle donne le détail des voix : 20 voix en faveur de Mme Paola DI ROMANO, 1 voix en faveur de M. Darius AZARPEY et 2 abstentions (bulletins blancs).

**Par 20 voix, Mme Paola DI ROMANO est élue vice-Présidente du Conseil municipal.**

*Applaudissements en l'honneur de Mme DI ROMANO.*

**Mme la Présidente** invite Mme DI ROMANO à prendre place à côté d'elle.

1<sup>er</sup> Secrétaire du Conseil municipal

**Mme la Présidente** sollicite les propositions des groupes politiques pour le poste de 1<sup>er</sup> Secrétaire.

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de M. Roland SUTTER.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, **Mme la Présidente** passe au vote à bulletin secret.

Elle rappelle à l'assemblée d'inscrire le nom du candidat lisiblement, sans autre annotation.

Les bulletins de vote sont distribués, puis recueillis dans l'urne prévue à cet effet.

Une fois le dépouillement terminé, les scrutateurs transmettent le résultat à Mme la Présidente.

**Mme la Présidente** déclare que sur 23 bulletins distribués, 23 ont été récoltés, dont 22 sont valables ; la majorité absolue est donc de 12. Elle donne le détail des voix : 21 voix en faveur de M. Roland SUTTER, 1 voix en faveur de M. Darius AZARPEY et 1 abstention (bulletin blanc).

**Par 21 voix, M. Roland SUTTER est élu 1<sup>er</sup> Secrétaire du Conseil municipal.**

*Applaudissements en l'honneur de M. SUTTER.*

**Mme la Présidente** invite M. SUTTER à prendre place avec les membres du bureau déjà élus.



2<sup>ème</sup> Secrétaire du Conseil municipal

**Mme la Présidente** sollicite les propositions des groupes politiques pour le poste de 2<sup>ème</sup> Secrétaire.

Au nom du groupe Vert'Libéral, **M. LEVY** propose la candidature de Mme Jasmine GAGE.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, **Mme la Présidente** passe au vote à bulletin secret.

Elle rappelle à l'assemblée d'inscrire le nom du candidat lisiblement, sans autre annotation.

Les bulletins de vote sont distribués, puis recueillis dans l'urne prévue à cet effet.

Une fois le dépouillement terminé, les scrutateurs transmettent le résultat à Mme la Présidente.

**Mme la Présidente** déclare que sur 23 bulletins distribués, 23 ont été récoltés, dont 20 sont valables ; la majorité absolue est donc de 11. Elle donne le détail des voix : 20 voix en faveur de Mme Jasmine GAGE et 3 abstentions (bulletins blancs).

**Par 20 voix, Mme Jasmine GAGE est élue 2<sup>ème</sup> Secrétaire du Conseil municipal.**

*Applaudissements en l'honneur de Mme GAGE.*

**Mme la Présidente** invite Mme GAGE à prendre place avec les membres du bureau déjà élus.

Le bureau du Conseil municipal étant maintenant au complet, **Mme la Présidente** remercie M. OBERSON et l'invite à rejoindre sa place parmi l'assemblée.

#### 4. NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS

**Mme la Présidente** rappelle que le Conseil municipal nomme les commissions permanentes et ad hoc, le cas échéant, et détermine le nombre de membres de chaque commission.

Elle énonce ensuite l'intitulé des différentes commissions, le nombre de commissaires, ainsi que la personne du Conseil administratif en charge du dicastère.

##### Commission Aménagement

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **Mme LAPAIRE.**  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

##### Commission Bâtiments et logement

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. THORENS.**  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

##### Commission Culture et loisirs

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. THORENS.**  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

##### Commission Environnement et développement durable

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **Mme LAPAIRE.**  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.



Commission des Finances

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. GOEHRING**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

Commission Juridique et naturalisations

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **Mme LAPAIRE**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 6 commissaires.

Commission Routes et infrastructures

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. GOEHRING**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

Commission Scolaire

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **Mme LAPAIRE**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 6 commissaires.

Commission Sécurité

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. GOEHRING**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 6 commissaires.

Commission Sociale

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. THORENS**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

Commission Sports

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. GOEHRING**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

Commission ad hoc Stade de la Californie

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. GOEHRING**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

Commission ad hoc COVID-19 Economie et associations

Membre du Conseil administratif en charge de ce dicastère : **M. GOEHRING**.  
Nombre de commissaires : 1 Président-e et 8 commissaires.

**Mme la Présidente** demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder à l'élection des Présidents-es des commissions et passe la parole à M. CURTET.

**M. CURTET** demande, en cas de candidatures multiples à la présidence de certaines commissions, de procéder au vote par bulletin secret.

**Mme la Présidente** répond que cela sera proposé dès qu'il y aura plusieurs candidatures.

Comme il n'y a plus d'interventions, **Mme la Présidente** poursuit avec l'élection des Présidents-es des commissions.



## ELECTION DES PRESIDENTS-ES DES COMMISSIONS

**Mme la Présidente** précise que selon l'article 86, alinéa 5 du règlement du Conseil municipal, les Présidents-es ne prennent pas part au vote des décisions lors des séances des commissions, sauf en cas d'égalité des voix.

De plus, elle précise que selon l'article 69 du règlement du Conseil municipal, l'élection des Présidents-es se déroule à main levée à moins qu'un membre du Conseil municipal demande le bulletin secret. Le bulletin secret a été demandé précédemment en cas de candidatures multiples.

**Mme la Présidente** sollicite les propositions des groupes politiques pour chaque commission.

### Commission Aménagement

Au nom du groupe PDC, **M. CURTET** propose la candidature de Mme la Présidente du Conseil municipal, Mme Ruth ZWYSSIG-VESTI.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, **Mme la Présidente** cède la parole à Mme la vice-Présidente, afin qu'elle soumette au vote cette proposition.

**Mme la vice-Présidente** demande si le bulletin secret est demandé. Comme ce n'est pas le cas, elle procède au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, Mme Ruth ZWYSSIG-VESTI est élue Présidente de la commission Aménagement.**

### Commission Bâtiments et logement

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de M. Pierre AMBROSETTI.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. Pierre AMBROSETTI est élu Président de la commission Bâtiments et logement.**

### Commission Culture et loisirs

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de Mme Patricia REYMOND.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, Mme Patricia REYMOND est élue Présidente de la commission Culture et loisirs.**

### Commission Environnement et développement durable

Au nom du groupe PDC, **M. CURTET** propose la candidature de Mme Béatrice LEITNER-RIAT.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. Béatrice LEITNER-RIAT est élue Présidente de la commission Environnement et développement durable.**

### Commission des Finances

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de M. Darius AZARPEY.



Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. Darius AZARPEY est élu Président de la commission des Finances.**

Commission Juridique et naturalisations

Au nom du groupe Alternative communale, **Mme DI ROMANO** propose la candidature de M. Laurent WISLER.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. Laurent WISLER est élu Président de la commission Juridique et naturalisations.**

Commission Routes et infrastructures

Au nom du groupe PDC, **M. CURTET** propose la candidature de M. Anthony GIANNASI.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. Anthony GIANNASI est élu Président de la commission Routes et infrastructures.**

Commission Scolaire

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de M. Roland SUTTER.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. Roland SUTTER est élu Président de la commission Scolaire.**

Commission Sécurité

Au nom du groupe PDC, **M. GIANNASI** propose la candidature de M. Emmanuel CURTET.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. Emmanuel CURTET est élu Président de la commission Sécurité.**

Commission Sociale

Au nom du groupe PLR, **Mme GAUTIER** propose la candidature de M. Jean-Marie HAINAUT.

Au nom du groupe Alternative communale, **M. WISLER** propose la candidature de Mme Paola DI ROMANO.

Comme demandé précédemment en cas de candidatures multiples, **Mme la Présidente** procède au vote à bulletin secret.

Elle rappelle à l'assemblée d'inscrire le nom du candidat lisiblement, sans autre annotation.

Les bulletins de vote sont distribués, puis recueillis dans l'urne prévue à cet effet.

Une fois le dépouillement terminé, les scrutateurs transmettent le résultat à Mme la Présidente.



**Mme la Présidente** déclare que sur 23 bulletins distribués, 23 ont été récoltés, dont 21 sont valables ; la majorité absolue est donc de 11. Elle donne le détail des voix : 13 voix en faveur de M. HAINAUT, 8 voix en faveur de Mme DI ROMANO et 2 abstentions (bulletins blancs).

**Par 13 voix, M. Jean-Marie HAINAUT est élu Président de la commission Sociale.**

*Applaudissements.*

Commission Sports

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de M. François FREY.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. François FREY est élu Président de la commission Sports.**

Commission ad hoc Stade de la Californie

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de M. François FREY.

Comme il n'y a pas d'autres propositions et que le vote à bulletin secret n'est pas demandé, **Mme la Présidente** passe au vote à main levée.

**Par 22 voix et 1 abstention, M. François FREY est élu Président de la commission ad hoc Stade de la Californie.**

Commission ad hoc COVID-19 Economie et associations

Au nom du groupe PLR, **M. HAINAUT** propose la candidature de Mme Fabienne GAUTIER.

Au nom du groupe PDC, **M. CURTET** propose la candidature de M. André KAELIN.

Comme demandé précédemment en cas de candidatures multiples, **Mme la Présidente** procède au vote à bulletin secret.

Elle rappelle à l'assemblée d'inscrire le nom du candidat lisiblement, sans autre annotation.

Les bulletins de vote sont distribués, puis recueillis dans l'urne prévue à cet effet.

Une fois le dépouillement terminé, les scrutateurs transmettent le résultat à Mme la Présidente.

**Mme la Présidente** déclare que sur 23 bulletins distribués, 23 ont été récoltés, dont 20 sont valables ; la majorité absolue est donc de 11. Elle donne le détail des voix : 12 voix en faveur de M. KAELIN, 8 voix en faveur de Mme GAUTIER et 3 abstentions (bulletins blancs).

**Par 12 voix, M. André KAELIN est élu Président de la commission ad hoc COVID-19 Economie et associations.**

*Applaudissements.*

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

**Mme la Présidente** indique qu'il faut ensuite désigner les commissaires qui siégeront dans les différentes commissions. Ce travail a été effectué au sein des groupes politiques, il n'y a pas besoin de recourir au vote.

Elle énumère les commissaires, commission par commission.



Commission Aménagement

M. AMBROSETTI (PLR), Mme DE SENGER (PLR), M. HAINAUT (PLR), M. ZWETTLER (PLR), M. GIANNASI (PDC), M. OBERSON (PDC), Mme DI ROMANO (Alternative communale), Mme GAGE (Vert'Libéraux).

Commission Bâtiments et logement

M. FREY (PLR), Mme GAUTIER (PLR), M. ZWAHLEN (PLR), M. ZWETTLER (PLR), M. CURTET (PDC), M. OBERSON (PDC), Mme DI ROMANO (Alternative communale), Mme GAGE (Vert'Libéraux).

Commission Culture et loisirs

Mme AZARM AZARPEY (PLR), Mme DE SENGER (PLR), M. FREY (PLR), Mme GAUTIER (PLR), Mme LEITNER-RIAT (PDC), Mme ZWYSSIG-VESTI (PDC), M. WISLER (Alternative communale), M. LEVY (Vert'libéraux).

Commission Environnement et développement durable

Mme AZARM AZARPEY (PLR), M. AZARPEY (PLR), Mme DE SENGER (PLR), Mme REYMOND (PLR), M. CURTET (PDC), M. KAELIN (PDC), Mme DI ROMANO (Alternative communale), M. LEVY (Vert'Libéraux).

Commission des Finances

M. BIRCHLER (PLR), Mme BOUVIER (PLR), Mme GAUTIER (PLR), M. HAINAUT (PLR), M. KAELIN (PDC), Mme ZWYSSIG-VESTI (PDC), M. WISLER (Alternative communale), M. LEVY (Vert'Libéraux).

Commission Juridique et naturalisations

Mme AZARM AZARPEY (PLR), M. BIRCHLER (PLR), M. ZWETTLER (PLR), Mme ZWYSSIG-VESTI (PDC), Mme DI ROMANO (Alternative communale), M. LEVY (Vert'Libéraux).

Commission Routes et infrastructures

Mme BOUVIER (PLR), M. SUTTER (PLR), M. ZWAHLEN (PLR), M. ZWETTLER (PLR), M. CURTET (PDC), Mme LEITNER-RIAT (PDC), Mme DI ROMANO (Alternative communale), Mme GAGE (Vert'Libéraux).

Commission Scolaire

Mme AZARM AZARPEY (PLR), M. BIRCHLER (PLR), Mme BOUVIER (PLR), M. CURTET (PDC), Mme DI ROMANO (Alternative communale), Mme GAGE Jasmine (Vert'Libéraux).

Commission Sécurité

M. BIRCHLER (PLR), M. SUTTER (PLR), M. ZWETTLER (PLR), M. GIANNASI (PDC), M. WISLER (Alternative communale), M. LEVY (Vert'Libéraux).

Commission Sociale

Mme BOUVIER (PLR), Mme DE SENGER (PLR), Mme GAUTIER (PLR), M. ZWAHLEN (PLR), M. GIANNASI (PDC), M. KAELIN (PDC), Mme DI ROMANO (Alternative communale), Mme GAGE (Vert'Libéraux).

Commission Sports

M. AMBROSETTI (PLR), M. AZARPEY (PLR), Mme REYMOND (PLR), M. SUTTER (PLR), Mme LEITNER-RIAT (PDC), M. OBERSON (PDC), M. WISLER (Alternative communale), M. LEVY (Vert'Libéraux).

Commission ad hoc Stade de la Californie

M. AZARPEY (PLR), M. HAINAUT (PLR), Mme REYMOND (PLR), M. SUTTER (PLR), M. GIANNASI (PDC), Mme ZWYSSIG-VESTI (PDC), M. WISLER (Alternative communale), M. LEVY (Vert'Libéraux).

Commission ad hoc COVID-19 Economie et associations

M. AZARPEY (PLR), M. HAINAUT (PLR), Mme REYMOND (PLR), M. SUTTER (PLR), Mme LEITNER-RIAT (PDC), M. OBERSON (PDC), M. WISLER (Alternative communale), Mme GAGE (Vert'Libéraux).

**Mme la Présidente** demande s'il y a des questions ou des remarques. Comme ce n'est pas le cas, cette répartition est considérée comme étant acceptée.

5. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

**Mme la Présidente** passe la parole à M. le Maire.

**M. GOEHRING** prononce le discours suivant.

*« Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,  
Chère Carole, Cher Philippe,*

*Permettez-moi, en ce début de législature, de vous adresser ces quelques mots.  
Cette 3<sup>ème</sup> législature et cette 3<sup>ème</sup> année de Maire, en ce qui me concerne, commence de façon pour le moins singulière... ou devrais-je dire... de la même manière que la précédente s'est achevée. En effet, la pandémie du coronavirus n'a épargné personne ; même le fonctionnement de notre démocratie directe, fondement de l'identité helvétique, en a subi les conséquences.*

*En ce début de législature - qui se trouve lié à la sortie du semi-confinement que nous avons vécu durant plus de deux mois – il est important que les institutions politiques suisses puissent jouer pleinement leur rôle.*

*Pour ce qui nous concerne, la commune, elle est l'échelon de base – j'allais dire primordial - de l'organisation politique de la Suisse. C'est en effet à ce niveau que se font le mieux sentir les préoccupations quotidiennes de nos communiens. Et c'est à vous, chers Conseillères et Conseillers municipaux, d'en traduire les solutions et les réponses, via le budget, le travail en commissions et en plénière.*

*L'épreuve que nous venons de traverser nous a tous affectés. Elle a changé notre manière de percevoir le monde. Elle nous fait réfléchir au type de société que nous voulons pour demain et pour nos enfants. Au-delà des méthodes habituellement appliquées, nous devons imaginer des solutions, des actions peut-être novatrices si nous voulons que l'avenir puisse être bâti sur des bases solides, que personne ne soit laissé sur le carreau.*

*Cela passe notamment par les trois politiques publiques suivantes, qui doivent être mises en œuvre de manière complémentaire et non s'opposer, pour développer tous leurs effets.*

- *La première est l'économie de manière générale, avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, des start-up innovantes et créatrices de valeur ajoutée. Il y a là une source d'emploi et de revenus qui à leur tour peuvent contribuer à financer d'autres politiques publiques. Une économie innovante, forte et saine, est en effet une des conditions nécessaires à tout développement, quel qu'il soit !*
- *La deuxième a trait à l'environnement et au développement durable, une préoccupation qui nous rassemble tous. Ce thème est essentiel si nous voulons que demain et le monde des générations suivantes permette encore à la nature et à la vie sous toutes ses formes de s'épanouir. Tout en permettant aux hommes de vivre grâce à ses bienfaits et à sa générosité.*
- *Et enfin, last but not least, le domaine social. Je dirais de manière plus globale une meilleure cohésion sociale. Nous partageons tous, j'en suis sûr, cette conviction selon laquelle le développement et l'innovation doivent profiter à tout le monde. C'est à cette seule condition que nous pourrions cohabiter et vivre ensemble de manière harmonieuse et en paix.*



*Comme mentionné précédemment, je suis fermement convaincu que ces trois politiques doivent se développer en parallèle. Leur synergie est essentielle si nous voulons que toutes et tous bénéficient de ce que nous appelons le progrès.*

*Ce ne sont ici que quelques pistes de réflexions personnelles que je vous livre, mais c'est à vous, Conseillères et Conseillers municipaux, qu'il appartiendra d'apporter votre contribution à cette démarche pour le bien-être de notre commune, de travailler ensemble dans ce sens, pour l'avenir de notre commune.*

*A ce sujet, je suis convaincu que nos débats, nos travaux seront empreints de tolérance, d'écoute, d'ouverture et surtout de respect, puisque nous partageons tous le même but.*

*Les relations entre l'exécutif et le législatif doivent aussi s'inscrire dans un contexte de transparence et de confiance. Cette dernière n'est pas innée, elle se gagne, mais je crois pouvoir le dire sans trop m'avancer que ce fut le cas dans les dernières législatures ; les anciens municipaux peuvent en témoigner. Tout comme je sais que mes deux collègues partagent également pleinement ces notions de tolérance, de respect, de transparence et de confiance qui sont primordiales au bon fonctionnement de nos institutions.*

*Je terminerai par cette célèbre citation de John Fitzgerald Kennedy, en l'adaptant toutefois à notre contexte :*

*« Ne demandez pas ce que votre commune peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre commune ».*

*Alors, tous ensemble, retrouvons-nous les manches et faisons-en sorte de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins de nos communiens et que Collonge-Bellerive continue à être une commune où il fait bon vivre.*

*Vive Collonge-Bellerive, vive Genève et vive la Suisse. »*

*Applaudissements.*

**M. GOEHRING** fait part des décisions prises ce jour par le Conseil administratif concernant le tournus de la présidence du Conseil administratif et la répartition des dicastères.

#### Présidence du Conseil administratif

2020-2021 M. GOEHRING  
2021-2022 M. THORENS  
2022-2023 Mme LAPAIRE  
2023-2024 M. THORENS  
2024-2025 M. GOEHRING

#### Répartition des dicastères et représentation auprès des fondations et groupements

**Mme LAPAIRE** (suppléant M. GOEHRING) :

Dicastères : Aménagement, Environnement et développement durable, Juridique et naturalisations, Etat civil, Scolaire.

Représentation : Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**M. THORENS** (suppléante Mme LAPAIRE)

Dicastères : Personnel et informatique, Bâtiments et logement, Social, Parascolaire, Culture.

Représentations : Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale dès le 1<sup>er</sup> octobre 2020, et Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**M. GOEHRING** (suppléant M. THORENS)

Dicastères : Finances, Sécurité, Routes et infrastructures, Cimetières, Sport.



Représentations : Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, et Groupement intercommunal de Protection civile du lac dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### Prochaines séances

**M. GOEHRING** fait part des prochaines séances fixées :

- le 8 juin 2020, à 19h00, commission des Finances ;
- le 11 juin 2020, à 18h30, bureau du Conseil municipal ;
- le 23 juin 2020, à 18h30, séance plénière du Conseil municipal.

Au sujet de la séance plénière du 23 juin, il précise qu'elle sera normalement suivie du traditionnel repas. Des informations sur ce point seront transmises ultérieurement.

Il ajoute que le calendrier des séances du 2<sup>ème</sup> semestre sera présenté lors du Conseil municipal du 23 juin 2020.

Pour terminer, **M. GOEHRING** souhaite féliciter Mme LAPAIRE pour son accession au poste de Conseillère administrative de la commune de Collonge-Bellerive et lui offre un bouquet de fleurs.

*Applaudissements.*

M. GOEHRING ayant terminé ses communications, **Mme la Présidente** donne ensuite la parole à Mme LAPAIRE.

#### Commission Environnement et développement durable

**Mme LAPAIRE** informe qu'une commission Environnement et développement durable a été agendée récemment au 15 juin 2020.

#### Promotions scolaires 2020

**Mme LAPAIRE** indique que le Conseil d'Etat a officiellement annulé toutes les promotions scolaires du canton qui se déroulent le dernier week-end du mois de juin, le vendredi pour la commune.

#### Cérémonie des 8P

**Mme LAPAIRE** explique qu'une cérémonie à l'attention des 8P est traditionnellement organisée par la commune pour les jeunes qui quittent l'école primaire et entrent au cycle d'orientation. Il s'agit d'un petit événement qui se déroule un après-midi durant lequel est organisé un petit spectacle, où un stylo leur est offert par les Autorités communales, suivi ensuite d'une petite collation.

Elle indique qu'en collaboration avec le directeur des écoles et les maîtresses principales, le Conseil administratif a décidé de maintenir cette cérémonie. Elle précise qu'en temps normal, cet événement est ouvert aux membres du Conseil municipal, mais au vu des circonstances, exceptionnellement cette année il a été décidé de convier uniquement le Président de la commission Scolaire, afin d'éviter qu'il y ait trop d'adultes.

Mme LAPAIRE ayant terminé ses communications, **Mme la Présidente** donne la parole à M. THORENS.

Tout d'abord, **M. THORENS** félicite tous les nouveaux et anciens membres du Conseil municipal. Il adresse ensuite ses félicitations à la nouvelle première citoyenne de la commune, Mme la Présidente du Conseil municipal, Ruth ZWYSSIG-VESTI. Il souhaite également féliciter M. le Maire, M. GOEHRING, à qui il souhaite une très belle année de présidence du Conseil administratif. Il souhaite ensuite la bienvenue à Mme LAPAIRE au sein de l'Exécutif. Il se réjouit de cette future collaboration qui sera sans doute excellente, comme elle l'a été durant ces très nombreuses années au Conseil municipal. Il se dit également ravi de la reprise d'une vie politique un peu plus normale que ces derniers mois. Il se réjouit de travailler durant les cinq prochaines années avec toutes et tous, toujours dans l'intérêt de la commune.



Commission Culture et loisirs

**M. THORENS** indique qu'une commission Culture et loisirs est fixée au 17 juin 2020, à 19h00.

M. THORENS ayant terminé ses communications, **Mme la Présidente** remercie l'assemblée pour son engagement et lève la séance à 21h37.

*Applaudissements.*

Collonge, le 2 juin 2020.

